

Date de la Convocation : 20/11/2015

Objet : Délibération n° 15 11 10 : ACQUISITION D'UN ORDINATEUR POUR LA MISE EN PLACE DE L'IDENTIFICATION EN DECHETERIE

L'an deux mille quinze, le vingt-six novembre, le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCVA, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. MARQUIE Serge (AURIBAIL) - DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) – CAUNOIS Marie-Hélène (CAUJAC) - GUY David (CINTEGABELLE) - LACAMPAGNE Patrick (ESPERCE) - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) - ASQUIE Jacques (GREPIAC) – VESELY Guy (LABRUYERE-DORSA) – DEMANGE Serge (LE VERNET) - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - DUPRAT Serge (PUYDANIEL) - BEZIAT Denis (VENERQUE) – RIVELLA Alain, BLANC Jean-Claude, ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, POURRINET Jacques, CHENIN Jean - CAILLAT Pierre-Yves (CC Vallée de l'Ariège), BAYONI Pascal, ROUANNE Jean-Claude - MUNOZ Floréal, TISSEIRE Bernard (C.C. Lèze-Ariège-Garonne)

Excusé et représentés : MM. BRIOL Patrick (CAUJAC) représenté par Mme CAUNOIS Marie-Hélène - PERRACHE Sabine (CCLAG) représenté par M. MUNOZ Floréal.

Excusés : MM. CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) - MAGGIOLO Serge (CCVA) - DIDIER Claude (CCVA) – SIRABELLA Roger (CCVA) - ESTANG Nadia (CCLAG)

Secrétaire de séance : M. DAVID Guy

Monsieur le Président rappelle la délibération du 15/07/2015 dans laquelle il avait été demandé d'inscrire l'identification en déchetterie dans le programme départemental 2015 à travers l'équipement d'un système fixe pour la déchetterie d'Auterive et Cintegabelle et d'un système mobile pour Grépiac et Miremont dont le montant total se monte à 50 902.32 € HT.

Il s'avère que pour centraliser les données un ordinateur est indispensable.

Après consultations, Monsieur le président propose d'acheter une unité centrale auprès de Berger-Levrault pour un montant de 2 058.00 € HT, soit 2 469.60 € TTC et de demander à ce que cet achat soit rattaché à la demande d'aide faite auprès du Conseil Départemental pour l'identification en déchetterie.

Le Président demande au Comité Syndical de se prononcer.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, adopte la Proposition du Président et le mandate pour rattacher cette acquisition à la demande d'aide faite auprès du Conseil Départemental pour l'identification en déchetterie et pour signer tout document administratif et financier concernant cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours,
Mois et an que dessus

Le Président

M. ZDAN

